

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département de la SEINE-MARITIME**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE**

Séance du mardi 31 mars 2026

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	18	19

Date de la convocation : 24 mars 2026

Date d'affichage de l'ordre du jour : 24 mars 2026

**L'an deux-mil-vingt-six, le 31 mars à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul COUILLER, Maire.**

**Présents :**

Madame Marion AUBRY, Madame Claire BEAUFILZ, Madame Claude BOULIER, Monsieur Daniel CALTOT, Monsieur Philippe CAUCHOIS, Monsieur Jean-Paul COUILLER, Monsieur Antoine DELESTRE, Monsieur Arnaud DESANNAUX, Madame Sylviane DEVILLERS, Monsieur Rémy JAMES, Madame Annie LECOQ, Monsieur Jérôme LEFEBVRE, Monsieur Philippe MACÉ, Monsieur Olivier ORIENT, Monsieur Frédéric POTHÉRAT, Madame Sandrine SAMSON, Madame Géraldine SAHUT et Madame Christine TALBOT.

**Absente excusée :** Madame Annick KOEHLER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul COUILLER

**Secrétaire de séance :**

Madame Marion AUBRY a été nommée secrétaire de séance.

**2026 / 015 – NOMINATION DES DELEGUES AU SDE 76 - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION**

Vu les articles L.5211-7 et L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergie 76 :

Considérant qu'il convient d'élire 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant afin de représenter la commune de Roumare au sein du Syndicat Départemental d'Énergie 76

Considérant que se présentent à la candidature de représentants de la commune au sein du Syndicat Départemental d'Énergie 76 :

En qualité de délégué titulaire :

- M. Daniel CALTOT

En qualité de délégué suppléant :

- M. Jérôme LEFEBVRE

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, :**

- Proclame l'élection de M. Daniel CALTOT, délégué titulaire avec 17 voix pour et 2 abstentions, et de M. Jérôme LEFEBVRE, délégué suppléant avec 19 voix pour, au sein du Syndicat Départemental d'Énergie 76.

La secrétaire de séance, Marion AUBRY



Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, Jean-Paul COUILLER

